

Communiqué de prévision de dépassement du seuil d'alerte

Polluant(s) en cause	Particules fines de moins de 10 micromètres de diamètre Présence de brumes de « poussières du Sahara » dans l'atmosphère de la Guyane.
Zones concernées	Stations de l'île de Cayenne et de Kourou
Prévision de seuil dépassé	Seuil d'alerte : 80 µg/m³ de moyenne journalière
Commentaires	<p>Aujourd'hui jeudi 06 avril 2023, les concentrations de PM10 dans l'air vont dépasser sur prévision le seuil d'alerte (SA).</p> <p>A 13 heures, le seuil de 80 µg/m³ a été dépassé sur l'ensemble de nos stations de mesures de l'île de Cayenne et de Kourou.</p> <p>Les concentrations relevées sont présentées ci-dessous : Concentrations moyennes relevées à 13 heures.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 108.7 µg/m³ sur la station de Cayenne ; - 112.2 µg/m³ sur la station de Matoury ; - 125 µg/m³ sur la station de Kourou. <p>Selon nos paramètres de prévision et les données de nos stations, un dépassement du SA est donc prévu aujourd'hui.</p> <p>La procédure d'alerte est déclenchée pour ce jeudi 06 avril 2023.</p>
Prévisions	<p>Dès demain, les concentrations en particules fines devraient commencer à diminuer.</p> <p>Toutefois, l'épisode de pollution devrait être encore d'actualité. Un nouveau communiqué sera publié demain dans la journée afin de rendre compte de la situation.</p> <p>La brume de poussières devrait, selon les modèles de prévision de la qualité de l'air, perdre en intensité en fin de semaine.</p>

Recommandations sanitaires

Aux personnes vulnérables (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques) **et sensibles** (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux)), **nous recommandons de :**

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Éviter les zones à fort trafic routier, aux périodes de pointe ;
- Privilégier les activités modérées.

Nous recommandons à la population générale de :

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Réduire, voire de reporter, les activités physiques et sportives intenses¹ (dont les compétitions)

Recommandations comportementales

Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :

- Ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abattis ;
- Privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...);
- Éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).

¹ Activité physique sportive et intense : activité qui oblige à respirer par la bouche